

Annie ARZEL
Morgan FITAMANT
Jacques GUILLOU
Paul GUILLOU
Hubert HENRY
Michel JAOUEN
Isabelle NICOLIC
Odile RICOULT
Paul SOUBIGOU
Philippe VATTIER

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

Association MEDIATION METROPOLE

2, rue du Sous-lieutenant Yves Berger

C.S. 94001

35200 - RENNES CEDEX

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 décembre 2013

QUEST CONSEILS BREST

6 rue Jacques Daguerre - ZAC de Kergaradec - CS 50127 - 29803 BREST Cedex 9
Tél. 02 98 44 25 32 - Fax 02 98 46 43 34 - Email : contactbrest@ouestconseils.fr

S.A.R.L. au capital de 1 151 840 € - R.C.S. BREST 342 047 552

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes.

VANNES - AURAY - LORIENT - QUIMPER - BREST



SOMMAIRE

1. **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

2. **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

**RAPPORT SUR LES
COMPTES ANNUELS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2013

Association Médiation Métropole

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2013**, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Médiation Métropole, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration et la direction générale de l'Association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

.../...

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

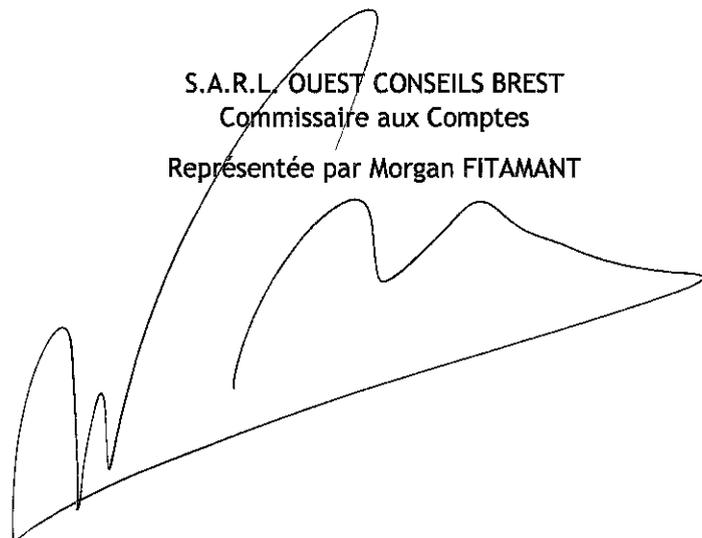
III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de votre Association sur la situation financière et les comptes annuels.

A BREST, le 18 mars 2014

S.A.R.L. OUEST CONSEILS BREST
Commissaire aux Comptes
Représentée par Morgan FITAMANT

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Morgan FITAMANT', written over the printed name.

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2013	31/12/2012
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	60 030	64 030
	Prestations de services	657 799	503 802
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	25 000	27 000
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	2 147	239
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	331 065	310 881
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	1 076 041	905 951
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	133 061	86 255
	Impôts, taxes et versements assimilés	20 046	14 823
	Rémunération du personnel	681 869	599 632
	Charges sociales	141 089	124 602
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	13 080	12 537
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	4 355	
	Total des charges d'exploitation	993 500	837 849
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		82 541
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	3 483	
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER		3 483	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		86 024	68 103
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles	625	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(625)	
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		1 079 524	905 951
TOTAL DES CHARGES		994 125	837 849
EXCEDENT ou DEFICIT		85 399	68 103
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
CHARGES	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

SARL OUEST CONSEILS BREST

6 rue Jacques Daguerre

C.S. 50127

29803 BREST CEDEX 9

Tél. 02 98 44 25 32 - 02 98 44 93 93

Fax 02 98 46 43 34 - 02 98 44 90 94

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2013

31/12/2012

		31/12/2013	31/12/2012
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	197 877	129 774
	Résultat de l'exercice	85 399	68 103
	Total des fonds propres	283 276	197 877
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	283 276	197 877	
Provisions	Provisions pour risques	10 000	10 000
	Provisions pour charges	20 000	20 000
	Total des provisions	30 000	30 000
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 015	21 032
	Dettes fiscales et sociales	158 200	130 245
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			
Produits constatés d'avance	6 736	3 113	
Total des dettes	197 951	154 391	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	511 227	382 267	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	85 398,85	68 102,60	
(1) Dont à moins d'un an	197 951	154 391	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

SARL OUEST CONSEILS BREST
6 rue Jacques Daguerre
C.S. 50127
29803 BREST CEDEX 9
Tél. 02 98 44 25 32 - 02 98 44 93 93
Fax 02 98 44 43 34 - 02 98 44 30 94

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Ils sont établis conformément au nouveau règlement 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Le bilan de l'exercice présente un total de **382 267** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 079 524** euros et un total **charges** de **994 125** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **85 399** euros.

Cet exercice débute le **01/01/2013** et finit le **31/12/2013**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Fonds dédiés

Le montant des fonds dédiés est nul au 31/12/2013.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provision

Il existe une provision pour réserve d'investissement à hauteur de 20 000 Euros au 31.12.2013

Engagement du droit individuel à la formation

Le montant des engagements relatif au droit individuel à la formation s'élève à 990.29 heures.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Engagement Retraite

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Le montant des engagements de l'association en matière de retraite sur les emplois CDI s'élève à 2 666 Euros, calculé selon les hypothèses de calculs suivants :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans,
- taux de charge de 50 %,
- turn over : 1 %,
- taux d'inflation : 2 %,
- initiative de départ : volontaire,
- table de mortalité : TV 88/90
- méthode de calcul retenue : rétrospective prorata temporis.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes comptabilisés au titre de l'exercice s'élève à 3 372.72 € T.T.C.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	129 774	68 103		197 877
Résultat de l'exercice	68 103	85 399	68 103	85 399
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	197 877	153 502	68 103	283 276

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
TOTAL				

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2013
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	681					681
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	681					681
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	47 278		951			48 228
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	17 178		3 016			20 194
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 455		3 967			68 422
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			486			486
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			486			486
TOTAL	65 136		4 453			69 589

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2013
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	681			681
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	681			681
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	35 433	9 456		44 888
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	12 458	3 625		16 082
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 890	13 080		60 971
TOTAL	48 571	13 080		61 651

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencé aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92				
	Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	10 000			10 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	20 000			20 000
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	30 000			30 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		30 000			30 000
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2013	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	486	486	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	92 424	92 424	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	14 869	14 869		
Charges constatées d'avances	1 863	1 863		
TOTAL DES CREANCES		109 643	109 643	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	31/12/2013	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
--	------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	33 015	33 015		
	Personnel et comptes rattachés	78 249	78 249		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 031	72 031		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 921	7 921		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	6 736	6 736			
TOTAL DES DETTES		197 951	197 951		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2013
Total des Produits à recevoir		95 553
Autres créances clients		80 684
<i>Usagers - Produits non encore</i>	<i>80 684</i>	
Autres créances		14 869
<i>Produits à recevoir</i>	<i>14 869</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2013

Total des Charges à payer		53 138
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 555
<i>Feurs factures non parvenues</i>	8 555	
Dettes fiscales et sociales		44 583
<i>Personnel prov. charges à paye</i>	29 043	
<i>Autres org. charges à payer</i>	9 564	
<i>Etat charges à payer</i>	5 976	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2013	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		1 863	6 736
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		1 863	6 736

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2013	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Directeur		1	
	Cadres		2	
	Employés		32	
	Apprenti			
	TOTAL		35	

RAPPORT SPECIAL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Association MEDIATION METROPOLE

Aux Adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

• **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

En application de l'article R.612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du Code du Commerce qui ont été modifiées au cours de l'exercice écoulé.

Conventions antérieures, modifiées au cours de l'exercice

Outre les cotisations pour des missions spécifiques, les sommes suivantes ont été facturées :

▪ Prestations KEOLIS	629 158 €
▪ Prestations ERDF	899 €
▪ Prestations LA POSTE	7 654 €

	637 711€
	=====
▪ Primes de panier LA POSTE	120 €
▪ Primes de panier KEOLIS	19 968 €

	20 088 €
	=====

.../...

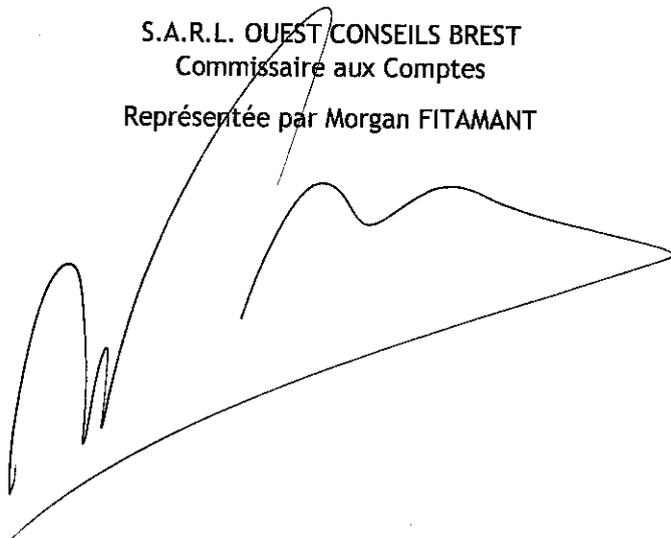
Les participations reçues au titre des adhésions aux PIMM'S se sont élevées à 28 000 €.

La subvention comptabilisée au titre de la convention de partenariat ERDF s'est élevée à 20 000 €.

L'Association a reçu de la part de GAZ DE FRANCE une subvention de 5 000 €.

A BREST, le 18 mars 2014

S.A.R.L. OUEST/CONSEILS BREST
Commissaire aux Comptes
Représentée par Morgan FITAMANT

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Morgan FITAMANT', written over the printed name.